

## « La rentrée est un temps de projets et de rencontres »

Chères BoulOCAINES, chers BoulOCAINS,

La rentrée est toujours un moment particulier dans la vie d'une commune. Elle marque à la fois un retour au rythme scolaire et associatif, et l'envie de se projeter dans de nouveaux projets. Je souhaite tout d'abord remercier, pour son engagement et son professionnalisme, l'ensemble du personnel municipal : agents périscolaires, agents d'entretien, agents des services techniques, l'équipe de restauration. Grâce à eux, nous avons franchi une étape importante : la cuisine centrale a désormais l'agrément pour un trimestre, afin de préparer les repas des enfants de l'école maternelle et la crèche, en complément de ceux de l'école élémentaire. Cet engagement, pris dès 2020, est une vraie fierté : celle de proposer des repas cuisinés sur place avec un maximum de produits frais, locaux et de saison.

Je souhaite également adresser un mot aux enseignants, aux parents et aux enfants : cette rentrée est l'occasion de renforcer nos collaborations pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage.

C'est aussi le temps des associations, dont le dynamisme ne se dément pas. Le forum, qui vient de se tenir, a rencontré un grand succès. La vie

associative de Bouloc est une vraie richesse, et je ne peux que vous inviter, petits et grands, à être curieux, à pousser la porte d'une activité, à faire un essai. Les moments forts de ces derniers mois le prouvent : le concours Croust' à Bouloc de juin, qui a vu naître la Confrérie de la croustade aux pommes du Frontonnais, la fête de la musique ou encore la fête locale organisée par le comité des fêtes, avec un feu d'artifice particulièrement apprécié.

Le 9 septembre, nous avons posé la « première pierre » du futur complexe culturel, un moment symbolique et attendu depuis des décennies par les BoulOCAINS. Ce lieu sera conçu pour vous : un espace de rencontres, de partage, de culture et de vie.

Enfin, nos réunions de quartier, qui se poursuivent, sont autant d'occasions pour vous donner la parole et ajuster nos priorités en matière de sécurité et de cadre de vie. Rester à votre écoute, être proche de vous, c'est ce qui guide notre action.

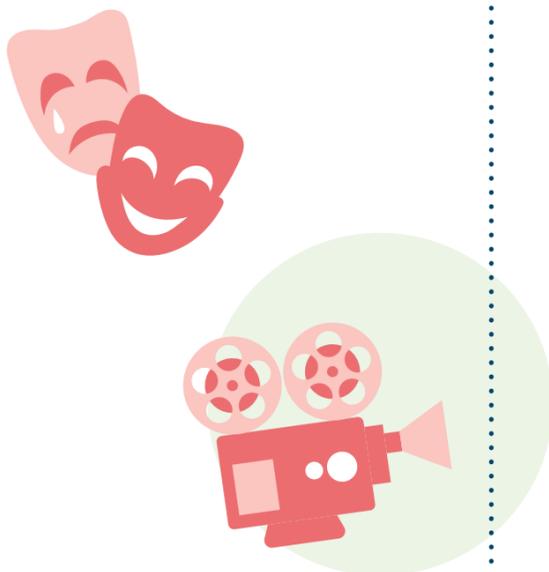
Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

**Serge Terrance**  
Maire de Bouloc



### Prendre rendez-vous avec vos élus

Veillez contacter l'accueil de la mairie par téléphone au **05 62 79 94 94** ou par e-mail sur [accueil@mairie-bouloc.fr](mailto:accueil@mairie-bouloc.fr)



## Agenda



### OCTOBRE

**Mercredi 1<sup>er</sup>**  
► **Don du sang** à la Salle des fêtes de 14h à 19h

**Dimanche 5**  
► **La Belle Rose** au complexe Sportif à partir de 9h

**Dimanche 12**  
► **Paella de la Fraternelle BoulOCAINE** à la salle des fêtes

### NOVEMBRE

**Mardi 11**  
► Commémoration 11/11 1918 : à partir de 11h à la mairie

**Samedi 15**  
► **PAUSE LECTURE** – Salon du Livre à la salle des fêtes

**Samedi 29**  
► **Loto Téléthon** à la salle des fêtes

### DÉCEMBRE

**Du vendredi 5 au dimanche 7**  
► **Téléthon** au complexe sportif

**Dimanche 7**  
► **Repas des aînés** à la salle des fêtes

**Mercredi 10**  
► **Don du sang** à la salle des fêtes de 14h à 19h

**Du vendredi 12 au dimanche 14**  
► **Noël à Bouloc et son marché** sur le parking de la salle des fêtes

### JANVIER

**Vendredi 16**  
► **Vœux du Maire** à la salle des fêtes à partir de 19h

## Pharmacies de garde

Pour connaître les pharmacies de garde, appelez le résogardes : **3237**

Liste sous réserve de modifications\*

**DIMANCHE 5 OCTOBRE**  
**Pharmacie Albus**  
18 Pl. de la République à Bruguères  
05 62 79 14 49

**DIMANCHE 12 OCTOBRE**  
**Pharmacie du château d'eau**  
5 place Nougéin à Aucumville  
05 62 75 21 91

**DIMANCHE 19 OCTOBRE**  
**Pharmacie de Saint-Géniès**  
2 rue des Cimes – Local A12 à Saint Géniès Bellevue  
05 61 74 69 30

**DIMANCHE 26 OCTOBRE**  
**Pharmacie du Barry**  
Centre Commercial du Barry à Gratentour  
05 61 82 37 64

**SAMEDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE**  
**Pharmacie de la Fontaine**  
Rue de la Fontaine à Montberon  
05 61 74 44 55

**DIMANCHE 2 NOVEMBRE**  
**Pharmacie La Grande Pharmacie**  
Route de Saint-Sauveur à Saint-Jory  
05 61 35 50 14

**DIMANCHE 9 NOVEMBRE**  
**Pharmacie des Arts**  
83 route de Fronton à Aucumville  
05 61 70 26 15

**MARDI 11 NOVEMBRE**  
**Pharmacie centrale**  
15 avenue des Chalets à Launaguet  
05 61 74 04 57

**DIMANCHE 16 NOVEMBRE**  
**Pharmacie du Pont de l'Hers**  
36 route de Bessières à Launaguet  
05 61 74 85 34

**DIMANCHE 23 NOVEMBRE**  
**Pharmacie des Vitarelles**  
3 route de l'Hers à Lespinasse  
05 61 82 03 82

**DIMANCHE 30 NOVEMBRE**  
**Pharmacie du Quinze**  
21 route de Bessières à Pechbonnieu  
05 61 09 88 48

**DIMANCHE 7 DÉCEMBRE**  
**Pharmacie de Buffebiau**  
46 rue de la Pépinière à Castelginest  
05 61 70 17 33

**DIMANCHE 14 DÉCEMBRE**  
**Pharmacie de la Nationale**  
25 route Nationale 20 à Saint-Jory  
05 34 27 03 27

**DIMANCHE 21 DÉCEMBRE**  
**Pharmacie Ghedin**  
Rue Jean Pascal à Labastide Saint-Sernin  
05 61 84 90 93

**JEUDI 25 DÉCEMBRE**  
**Pharmacie de Fonbeuzard**  
98 route de Fronton à Fonbeuzard  
05 61 70 10 26

**DIMANCHE 28 DÉCEMBRE**  
**Pharmacie de la Peyronnette**  
168 avenue de Villemur à Saint-Alban  
05 61 37 18 55

**JEUDI 1<sup>er</sup> JANVIER**  
**Pharmacie Glandor**  
168 avenue de Toulouse à Cépet  
05 61 09 55 86

**DIMANCHE 4 JANVIER**  
**Pharmacie Centrale**  
43 avenue de Toulouse à Bruguères  
05 61 37 18 55

Vous souhaitez tout savoir sur la commune en temps réel ?  
Voici toutes nos publications et où les trouver...

#### Bulletin municipal

Vous le tenez entre vos mains, il est distribué dans vos boîtes aux lettres



#### Guide pratique

Il est distribué dans vos boîtes aux lettres en fin d'année.

#### Affichage publicitaire

Rue de la Tuilerie (x2) et Rue Jean Jaurès (x2)



#### Affichage municipal

à la bibliothèque, à la police municipale, à la Poste, sur le parking de la mairie et celui de la maison des associations.

#### Presse locale

La Dépêche du Midi (quotidien) et Le Petit Journal (hebdomadaire)



#### Les réseaux sociaux

Facebook (Bouloc31, Boulocvieeco, les marchés de Bouloc 31...) Instagram (Boulocmairie) IntraMuros (Bouloc)



Site internet de la commune [www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)



**VIVRE ENSEMBLE**

**Brûlage des déchets verts**

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, comme de tout autre type de déchets, est strictement interdit toute l'année. Les déchets doivent être évacués en déchèterie. Des alternatives existent : broyage, compostage ou paillage.

**Dépôts sauvages : interdits et sanctionnés**

Tout dépôt sauvage est interdit, y compris hors des conteneurs. En cas de non-respect, une amende pouvant aller de 32 à 1 500 € sera appliquée, en fonction de la nature du dépôt. Préservons ensemble la propreté de notre commune.

**Nuisances sonores : respectons nos voisins**

Pour garantir le bien-être de tous, merci de respecter les horaires autorisés pour les activités bruyantes :

- **Jours ouvrables :**  
8h30 – 12h00 et 14h30 – 19h30
- **Samedis :**  
9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00
- **Dimanches et jours fériés :**  
10h00 – 12h00 et 16h00 – 18h00

**Déjections canines : restons responsables**

Abandonner des déjections canines est interdit et passible d'une amende de 135 €, majorée à 375 € en cas de non-paiement.

Des bornes de propreté sont à votre disposition : Vieux stade, rue du Vigé, Esplanade de Verdun, La Poste, Mairie, rue Jean Jaurès.



**Élections municipales – Bouloc**



**Les élections municipales auront lieu à Bouloc les 15 et 22 mars 2026** (en cas de second tour). Les habitants seront appelés à élire leurs conseillers municipaux pour un mandat de 6 ans.

**Inscription sur les listes électorales**



Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

**La date limite d'inscription est fixée au 7 février 2026.**

**L'inscription peut se faire en ligne** (sur [service-public.fr](http://service-public.fr)), **en mairie**, ou **par courrier**. Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement s'ils ont effectué leur recensement citoyen.

**Organisation des bureaux de vote**

- **Bureau n°1 et n°2 :** Mairie, 55 rue Jean Jaurès
  - **Bureau n°3 :** École élémentaire, 4 passage des Écoles
- Horaires d'ouverture :** 08h00 – 18h00

Le dépouillement est public, chaque citoyen peut y assister.

**Répartition des rues par bureau**

► **Bureau n°1**

Arcades, Arnaud Vidal, Bousquets, Cabaldos, Canette, Cardillou, Castelnaud, Château, Chêne, L'Église, Fontanas, Fronton, Gargasse, Gravière, Guigniers, Jardins, Jean Jaurès, Lestanc, Moulin à Vent, Peuplier, Picous, Rainettes, République, Résistance, Rispe, Rouliart, Saint-Guilhem, Saint-Pierre, Saules, Seube, Vergers, Vigé

► **Bureau n°2**

19 mars 1962, Aynats, Briqueterie, Derrière Maurou, Écoles, Fompigasse, Fontaynes, Fort, Geordy, Grisou, Groule, Juillasses, Martis, Mas, Narquières, Panfary, Pastel, Pegou, Pyrénées, Rossignols, Roulier, Tuilerie, Vacquiers, Verdun, Vieux Stade

► **Bureau n°3**

Beauregard, Betirats, Binest, Bocages, Boudoun, Bouxoulis, Brouillous, Brugues, Cambes, Coquelicots, Fombornier, Galère, Jonquilles, Leret, Perrous, Petit Pré, Peyrot, Praynets, Puits, Rollan, Ruisseau Saint-Jean, Saint-Jean, Tournesols, Traouquet, Villaudric, Voie Ferrée



**BÉATRICE CÉZERAC**

Adjointe au Maire en charge de la commission "Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées"

**Repas des aînés**

**Les séniors ont la possibilité de choisir entre le repas de fin d'année et le coffret gourmand. Ils pourront faire leur choix auprès du CCAS avant le vendredi 15 novembre**

Ils peuvent trouver le formulaire d'inscription dans ce numéro de « Bouloc

les Nouvelles », à l'accueil de la mairie ou encore sur le site internet de la mairie.

Le repas de fin d'année aura lieu le dimanche 7 décembre à 12h, à la salle des fêtes.

Quant aux coffrets gourmands, leur distribution se fera de 10h à 17h, le

dimanche 14 décembre 2025, à la Maison des Associations.

**Contact CCAS de Bouloc :** 05 62 79 94 88 / [ccas@mairie-bouloc.fr](mailto:ccas@mairie-bouloc.fr)



**Bouloc entre nos mains**

**À l'occasion du « World Cleanup Day » (Journée mondiale du nettoyage de la planète), le CCAS de la mairie de Bouloc a organisé une nouvelle édition de son événement « Bouloc entre nos mains ». Celui-ci s'est déroulé le samedi 20 septembre 2025, de 9 h à 13 h, à la salle des fêtes.**

Tout au long de la matinée, habitants et visiteurs ont pu découvrir de nombreux stands et animations autour de la protection de l'environnement : ateliers de réparation, démonstrations culinaires,

expositions et concours photo, origami, troc ou encore collecte de bouchons ont rythmé l'événement. Des espaces de sensibilisation écologique ont également été proposés, sans oublier plusieurs surprises qui sont venues compléter le programme.

Le succès de cette édition appelle déjà la suivante : retrouvons-nous l'an prochain pour continuer à agir, main dans la main, pour la planète.



## Fête de la musique

**Le 21 juin, de nombreux habitants se sont retrouvés sur le parking de la Maison des Associations pour célébrer la traditionnelle Fête de la Musique.**

Organisée par le Comité d'Organisation des Festivités, la soirée a réuni les groupes Give Me Five, Les Rois de Rien, A.M.V et Cheap Diamonds, qui ont conquis le public par leur énergie et leur diversité musicale.

L'ambiance conviviale, la présence d'une buvette et d'un espace de restauration, ainsi qu'une météo particulièrement clémente ont contribué au succès de cette édition.



## Croust' à Bouloc

**Samedi 7 juin, Bouloc a vibré au rythme de la 3<sup>e</sup> édition du concours Croust' à Bouloc, devenu un rendez-vous incontournable du début d'été.**

Christelle Herlez décroche une nouvelle fois la première place. Déjà lauréate en 2023, sa croustade a de nouveau séduit le jury. Originaire du Nord mais passionnée par le terroir local, elle repart avec un pommier, deux repas offerts à « L'Étang d'Ô » et un panier garni d'une valeur de 80 euros.

En deuxième position, Gilles Cezerac a séduit les papilles et reçoit un panier garni d'une valeur de 60 euros.

Camille Cezerac complète le podium et repart avec un panier garni d'une valeur de 40 euros.

Tous les participants ont été salués pour leur créativité. Chacune des recettes a contribué à mettre en évidence la richesse gastronomique du Frontonnais.

Le jury était présidé par Jean-Pierre Feuillet, pâtissier à Bouloc et président de l'Union départementale des boulangers-pâtisseries. Il réunissait plusieurs personnalités du monde culinaire et institutionnel: Jean-Jacques Bolzan (adjoint au maire de Toulouse en charge du « bien manger »), Karine Barrière (conseillère départementale), Olivier Verheecke (L'Étang d'Ô), Éric Fabre (Meilleur Ouvrier de France), Claire



Castan (chocolatière) et Annie Mitault (consultante en communication culinaire). Tous ont salué la qualité et l'originalité des créations présentées.

Moment fort de la journée : l'intronisation des premiers membres de la Confrérie de la Croustade aux Pommes du Frontonnais. Christelle Herlez, Guy Pressenda (président de Toulouse à Table), Sabrina Lanes (maire-adjointe) et Karine Barrière ont rejoint cette nouvelle confrérie gourmande, créée pour défendre et transmettre l'authenticité de ce dessert emblématique.

## Transhumance



Cette année encore, la Transhumance, a été une belle réussite. Le parcours de Villeneuve-lès-Bouloc à Launaguet a attiré de nombreux participants, de tout âge, et les brebis sont arrivées à bon port dans une ambiance chaleureuse, et ce malgré le déluge de fin de parcours.

Près de cent convives ont ensuite partagé un repas préparé par les bénévoles de « Toulouse à Table », clôturé, naturellement, par une croustade artisanale servie généreusement.

« La commune de Bouloc est fière de ses traditions gourmandes qui rassemblent autour du partage », a souligné le maire Serge Terrance.

**Le rendez-vous est déjà pris :** la 4<sup>e</sup> édition du concours aura lieu le premier samedi de juin 2026.

## Cérémonie du 24 Août

**Dimanche 24 août ont eu lieu les cérémonies commémoratives organisées avec la commune de Villaudric.**

L'hommage a débuté à Villaudric, devant l'ancien café, où le 20 août 1944, 19 civils furent exécutés par les soldats allemands.

La cérémonie s'est poursuivie devant la stèle d'Alain de Falguières, membre des Forces françaises de l'intérieur (FFI), route de Bouloc, à Villaudric.

Les honneurs ont été rendus, route de Fronton à Bouloc, devant la stèle dédiée aux quatre résistants lotois abattus le 21 août 1944 par des membres de la division Das Reich en déroute.

La commémoration s'est achevée sur l'Esplanade de Verdun, devant la plaque apposée sur la maison de la famille Komornik, dans laquelle elle s'était réfugiée durant la guerre. Arrêtés le 26 août 1942, ils furent déportés et exterminés à Auschwitz.

Ces cérémonies ont rassemblé les élus des municipalités de Bouloc, Villaudric, Fronton, Conseil départemental, Région Occitanie, Europe, Circonscription. Le représentant

du Musée de la Résistance du Lot, et plusieurs associations œuvrant pour la mémoire des déportés, dont l'Association à la mémoire des Juifs déportés, étaient également présents.

La commémoration a été marquée par la reconstitution proposée par l'association Militaria 31 et accompagnée musicalement par l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais.

Ensemble, n'oublions jamais.



## Fête Locale

**La fête locale de Bouloc s'est déroulée du 11 au 14 juillet, organisée par le Comité d'Organisation des Festivités.**

Vendredi soir, l'orchestre Maxime Lewis a lancé ce week-end festif, avant qu'un feu d'artifice tiré depuis le complexe sportif n'illumine le ciel.

Le samedi, le concours de pétanque, organisé par Le Cochonnet Boulocaïn, a réuni joueurs et spectateurs autour d'un après-midi convivial, clôturé par un pot de l'amitié. La soirée s'est ensuite poursuivie avec un concert de l'orchestre MAD.

Le dimanche a marqué la fête avec le traditionnel dépôt de gerbes au Monument aux Morts, en présence de la municipalité et des porte-drapeaux. Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif à la salle des fêtes, offert par le COF et la mairie.

Le soir, place à la soirée mousse, qui a réuni petits et grands.



Enfin, le lundi, dernier jour de la fête, a permis aux Boulocaïns de profiter encore un peu des animations, de la musique et des attractions, concluant ces quatre jours de festivités.

## La Belle Rose revient pour sa 6<sup>e</sup> édition



**Depuis plusieurs années, La Belle Rose est devenue un rendez-vous incontournable, alliant sport et solidarité, organisé dans le cadre d'Octobre Rose. Les bénéfices de l'évènement seront reversés à l'association "Dépistage des cancers - Centre de coordination OCCITANIE".**

Débutant ou confirmé, en famille, entre amis ou en solitaire, chacun est invité à participer à cette manifestation sportive et conviviale.

Pour vous inscrire, rien de plus simple :

Scannez le QR code disponible sur les supports de communication

**Ou rendez-vous directement sur le site : <https://la-belle-rose-6eme-edition.adeorun.com>**

**Vous pourrez également vous inscrire le jour J, sur place de 8h à 9h.**

**Les inscriptions sont ouvertes et toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site.**

Unis contre le cancer, venez nombreux participer à cette 6<sup>e</sup> édition de La Belle Rose !



## Carton plein pour le Super Loto Solidaire de l'ALAE !

Le 23 mai, l'ALAE élémentaire a mis toute son énergie et sa générosité au service d'un Super Loto Solidaire qui a largement dépassé les attentes. De nombreux participants se sont mobilisés pour soutenir l'association Le Trèfle à 4 Feuilles, engagée dans l'aide alimentaire.

Le bilan de la journée est impressionnant: 300 kg de denrées collectées, 3 000 euros de lots offerts par les commerçants de Bouloc et des environs, et 387 euros récoltés grâce à la buvette et au stand restauration de l'AOSPM, au profit de l'association.

L'équipe de l'ALAE élémentaire tient à remercier chaleureusement tous les participants pour leur générosité, ainsi que les partenaires et commerçants pour leurs dons et leur soutien à cet évènement.



## Retour sur le Bal des CM2 à Bouloc

Le vendredi 20 juin, les élèves de CM2 ont célébré la fin de leur parcours en élémentaire lors d'un bal organisé en leur honneur. Cette soirée a marqué la clôture d'une étape importante et a permis de leur souhaiter une pleine réussite pour l'entrée au collège.

étaient au programme, créant de beaux souvenirs pour tous.

Ce retour sur le bal rappelle ces instants de fête qui marquent les transitions importantes dans la vie des élèves.

Grâce à l'équipe d'animation de l'ALAE Élémentaire, les enfants ont profité d'un moment convivial et joyeux : buffet, boissons, petits jeux, défis et musique



## Retour sur la fête de fin d'année des ALAE de Bouloc

Les ALAE de Bouloc ont clôturé la dernière année scolaire en beauté avec leur fête de fin d'année. Organisée en juin, elle a rassemblé les enfants des structures maternelle et élémentaire pour un moment festif et convivial, dans une salle du complexe sportif pleine à craquer.

applaudissements d'un public enthousiaste. Ils ont été accompagnés par les animatrices et animateurs qui les avaient encadrés tout au long de l'année.

Aujourd'hui, alors que l'année scolaire est déjà entamée, ce retour sur la fête de l'an dernier rappelle l'énergie et la créativité des enfants et des équipes d'animation, et souligne l'importance de ces moments de partage dans la vie des ALAE.

Quarante enfants de maternelle et soixante de l'élémentaire ont présenté un spectacle mêlant danses, chants, théâtre, percussions et sketches, sous les



## Les petits Boulocains à la découverte de la Vallée d'Orlu



Un groupe de 16 enfants âgés de 4 à 7 ans a passé trois jours et deux nuits dans la Vallée d'Orlu, accompagné de trois adultes. Soleil, nature et activités variées ont marqué ce séjour, pour le plus grand plaisir de tous.

Le premier jour, les enfants ont exploré la forêt, participé à une chasse aux papillons et célébré l'anniversaire de l'ours Martin autour d'un grand gâteau.

La deuxième journée était consacrée à la Maison des Loups, avec balades, jeux et rencontres pour découvrir ces animaux fascinants.

Le troisième jour a été rythmé par une chasse au trésor et des jeux « nature » animés par Thérèse, intervenante de l'association Adyu l'Ome, pour initier les enfants à la découverte de la montagne et de son environnement.

Un séjour réussi, apprécié des enfants qui sont revenus enchantés par cette expérience en pleine nature.

## Séjour des élémentaires à Anglet

Du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août, 32 enfants âgés de 7 à 11 ans ont participé à un séjour inoubliable à Anglet, au domaine de Piñada, un lieu idéalement équipé avec piscine, table de ping-pong, terrains de foot, de pelote basque et de pétanque.

Une avant dernière journée remplie de souvenirs, les enfants ont pu passer un après-midi à Anglet, ajoutant une touche locale au séjour.

### Un séjour réussi

Ces quatre jours intenses ont permis à chacun de découvrir de nouvelles activités, de partager des moments forts en groupe et de repartir avec de beaux souvenirs d'été.

### Des activités variées et enrichissantes

Tout au long de la semaine, les enfants ont pu s'initier au surf et à la pelote basque, deux disciplines emblématiques de la région. Ils ont également profité d'une soirée d'observation du ciel étoilé, un moment magique et plein de découvertes.

### Des temps conviviaux sur place

Entre deux activités, les installations du domaine ont été largement appréciées : baignades dans la piscine, matchs endiablés de ping-pong et de football, et parties de pétanque conviviales.

Le jeudi soir, les enfants ont pu se retrouver autour d'une boum festive, une soirée dansante qui restera sans doute l'un des grands souvenirs de leur séjour.



## Signature de la charte pour renforcer la collaboration autour de l'école Maternelle

Jeudi 4 septembre 2025, élus, enseignants, ATSEM, représentants de l'ALAE maternel et l'inspection de l'Éducation nationale étaient réunis pour la signature, entre la commune et l'Éducation nationale, de la Charte des collaborations professionnelles ATSEM/Professeurs des écoles/ALAE à Bouloc.

Cette charte formalise les rôles de chacun dans l'accompagnement quotidien des enfants et encourage une coopération renforcée pour une scolarisation réussie dès 3 ans. Elle organise l'accueil, les temps d'apprentissage et de sieste, les transitions entre école, famille et périscolaire, tout en clarifiant le travail d'équipe et le lien avec les familles.





## La rentrée scolaire 2025-2026

**Les écoles Maternelle et Élémentaire de Bouloc regroupent, en cette rentrée 2025-2026, un effectif global de 463 enfants répartis dans 19 classes.**



L'équipe des ATSEM



Les Enseignantes de l'école Maternelle

De haut en bas, de gauche à droite

► **L'équipe des ATSEM :**

Sandrine, Alexandra, Anne, Gwéolène, Floriane, Stéphanie, Céline, Annabelle

► **Les enseignantes de l'école Maternelle :**

Christelle / Pascale, Margaux, Valérie / Valérie, Ariane, Aurore, Laurence

De haut en bas, de gauche à droite

► **L'équipe d'animation de l'ALAE Maternel :**

Valérie, Céline, Jérémy, Éloïse, Charlotte, Cindy / Julie, Audrey, Margot

► **Le service d'entretien :**

Henri, Dolores, Soukaïna, Henri, Céline, Lauriane, Christelle, Sophie / Béatrice, Stéphanie, Brigitte, Julia, Anouk, Solange



L'équipe d'animation de l'ALAE Maternel



L'équipe du Service Entretien

**École Maternelle :**

7 classes, 171 enfants

**École Élémentaire :**

12 classes, 292 enfants



Les Enseignants de l'école Élémentaire



L'équipe d'animation de l'ALAE Élémentaire

De haut en bas, de gauche à droite

► **Les enseignantes de l'école Élémentaire :**

Joëlle, Mylène, Morgane, Perrine, Roxanne / Céline, Marjorie, Stéphanie, Karine, Sylvia, Céline, Estelle, Delphine

► **L'équipe d'animation de l'ALAE Élémentaire :**

Cassandre, Véronique, Samantha, Laëticia, Soukaïna, Emilie, Amélia, Lauriane, Audrey / Achrafé, Cédric, Alexandra, Samira, Marine, Océane, Stéphanie, Brigitte, Béatrice

**Informations pratiques**

Mairie : 05 62 79 94 94

Portail Famille : 05 62 79 94 81

École Maternelle : 05 61 82 02 33

ALAE Maternel : 06 08 62 65 52

École Élémentaire : 09 72 10 38 61

ALAE Élémentaire : 05 61 82 35 83

**Pour contacter le service enfance par mail :**

service.enfance@mairie-bouloc.fr



L'équipe du Service Restauration

► **Horaires de l'école maternelle**

- Lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 15
- Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

► **Accueil de Loisirs Associé aux Écoles (A.L.A.E)**

- 7 h 30 - 8 h 45 / 12 h 00 - 13 h 50 / 16 h 30 - 19 h 00

► **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)**

- Vacances scolaires : 7 h 30 - 19 h 00
- Mercredis après-midi : 11 h 45 - 19 h 00

**Horaires de l'école élémentaire**

- Lundi au vendredi : 8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 30 - 15 h 45
- Mercredi : 8 h 45 - 11 h 45

**Accueil de Loisirs Associé aux Écoles (A.L.A.E)**

- 7 h 30 - 8 h 30 / 11 h 45 - 13 h 20 / 16 h 00 - 19 h 00

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)**

- Vacances scolaires : 7 h 30 - 19 h 00
- Mercredis après-midi : 11 h 45 - 19 h 00

De haut en bas, de gauche à droite

► **L'équipe du Service Restauration :**

Ana, Patricia, Sandrine, Stéphanie  
Absents de la photo : Gabrielle, Henri



## Aménagement du chemin de Geordy

En mars 2022, un permis d'aménager a été accordé, chemin de Geordy, au bailleur social "les chalets" portant sur 50 habitations (1 collectif de 22 logements sociaux et 28 terrains libres).

La réalisation de la voirie interne et des réseaux étant achevée, le permis de construire relatif à l'immeuble collectif a été accordé. Il est nécessaire d'adapter, au futur afflux de véhicules et de piétons, le segment de cette voie communale compris entre le "Tourne à Gauche" de la route de Vacquiers et la rue des Juillasses, sur lequel débouche la voie d'accès au nouveau lotissement.

L'objectif est donc de faciliter et de sécuriser la circulation des usagers à pied ou en véhicule.

Pour ce faire, la largeur de la chaussée sera portée à 5 mètres sur la plus grande partie. Afin de ralentir la vitesse, un passage piétons surélevé et une écluse sont prévus. Au niveau de cette dernière,

la largeur de la voie sera de 3 mètres. Le projet prévoit, sur toute sa longueur, un trottoir d'une largeur de deux mètres. Les limites des propriétés privées seront respectées ; à hauteur du séchoir à briques, afin de pouvoir élargir la voie, les peupliers qui appartiennent au domaine



public ont été abattus. Ils seront remplacés par des essences adaptées aux évolutions climatiques actuelles.

Les travaux ont débuté le 7 juillet 2025 et se sont achevés le 18 septembre.

Le coût de l'opération s'élève à 192 000 €

## Feu tricolore au carrefour principal : les études se poursuivent

Dans la dernière édition du BLN, nous vous annonçons la mise en étude de l'implantation d'un feu tricolore de circulation à l'intersection de la rue de la Tuilerie et de la rue du Fontanas, point noir de la circulation bien connu des usagers qu'ils soient Boulocains ou en transit.

Cette mise en place souhaitée par les usagers et envisagée par les différentes municipalités depuis des années, avait toujours été repoussée en raison de la

difficulté posée par la configuration particulière du carrefour.

L'évolution technologique des matériels proposés par le Syndicat d'Electricité de Haute-Garonne (SDEHG) permet désormais de concevoir des feux analysant et gérant beaucoup plus finement la circulation. L'opération, qui peut désormais être abordée de manière plus optimiste, demande néanmoins des études approfondies qui se poursuivent actuellement. Après des mesures de trafic

sur plusieurs semaines, elles portent notamment sur l'impact du fonctionnement des feux sur la circulation et sur les possibilités de giration des véhicules lourds au carrefour.

La décision de lancer la mise en œuvre de l'opération sera prise fin d'année après une ultime concertation entre les différentes parties prenantes : Mairie, CCF, Département et SDEHG.

## Le chef de la Police Municipale à l'honneur

Le 28 mai 2025, à Montauban, le Général Commandant la Région de Gendarmerie a décoré le Brigadier-Chef-Principal, Jérôme Penchenat, chef de la Police Municipale de Bouloc, de la médaille de la Défense Nationale, échelon argent avec agrafe "Gendarmerie" en récompense des services rendus à la Gendarmerie Nationale en tant que réserviste.

Le Brigadier-Chef-Principal Penchenat qui a servi comme gendarme d'active pendant plusieurs années, appartient maintenant à la réserve de la Gendarmerie Nationale. À ce titre, il est fréquemment appelé, en dehors de ses heures de service à la tête de la Police municipale de Bouloc, en renfort dans toute l'Occitanie, principalement dans le Tarn-et-Garonne.

La Municipalité lui adresse ses plus vives félicitations en cette occasion où son dévouement à la sécurité de ses concitoyens a été récompensé.



## Construction de logements sociaux : une obligation pour certaines communes

Suite à la modification de l'unité urbaine de Toulouse en 2021 par l'INSEE, Bouloc est désormais concernée par l'application de l'article 55 de la loi SRU qui impose aux communes qui en font partie de disposer de 20 % de logements sociaux au sein de leur parc résidentiel. L'objectif est d'établir une offre de logement abordable sur l'ensemble du territoire.

En application de cet article, les communes disposant d'une proportion de logements sociaux inférieure à l'objectif de 20 % sont soumises à un prélèvement en fonction de leur potentiel fiscal et du nombre de logements sociaux manquants.

Au premier janvier 2024 (chiffres de la Préfecture), la commune de Bouloc disposait de 194 logements sociaux pour un nombre total de résidences principales s'élevant à 1965, soit une proportion de 9,87%.

La commune a été avisée, par arrêté préfectoral du 3 mars 2025, qu'ayant un taux de logements sociaux inférieur au taux en vigueur, elle aurait à s'acquitter en 2025 d'un prélèvement de 36741,79 euros.

Bouloc a été exemptée de prélèvement en 2022, 2023 et 2024.

Dans le même arrêté, le Préfet invite la commune à poursuivre la construction de ce type de logements afin d'atteindre

l'objectif fixé par la loi, qui demande, dans la situation actuelle, la construction de 199 logements (sociaux) supplémentaires.

128 logements sociaux supplémentaires en construction, ou construits après le 1<sup>er</sup> janvier 2024, vont être pris en considération dans le décompte.

De nouveaux projets seront donc nécessaires. Il faut bien comprendre que, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur le développement de notre village, qu'il s'agit d'une obligation imposée par l'Etat à laquelle aucune municipalité ne saurait se soustraire sous peine de subir des prélèvements de plus en plus élevés sur son budget. L'effort devra en revanche porter sur les exigences envers les bailleurs sociaux, qualité des projets et participation, dans le cadre de la législation, aux investissements en équipements communaux.





## La cérémonie de la pose de la première pierre du complexe culturel

Mardi 9 septembre 2025 a eu lieu la cérémonie de la pose de la « première pierre » du complexe culturel. Ce bâtiment, dont la mise en service est prévue à la rentrée scolaire 2026, sera un lieu où habitants, associations, enfants et familles pourront avoir accès à toutes sortes d'événements culturels, projections, lectures et bien d'autres animations.

Cette cérémonie symbolique a permis aux différents financeurs, à savoir la Préfecture, la Région, le Conseil départemental, la Communauté de communes et la Municipalité de Bouloc, de présenter ensemble ce projet ambitieux, qui se concrétise jour après jour. À l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert un apéritif déjeunatoire afin de prolonger ce moment de convivialité, reflet de l'esprit que portera ce futur complexe culturel.

Un grand merci à l'équipe traiteur d'Ô BarBeuq pour sa prestation particulièrement appréciée.



## Amélioration des infrastructures de la restauration scolaire

Ces derniers mois, les infrastructures de restauration scolaire ont été améliorées afin d'être mieux adaptées à l'accueil des enfants.

Dans le réfectoire, en vue d'une meilleure isolation de l'espace, le puits de jour a été fermé et des brasseurs d'air ont été mis en place pour le confort des enfants.

Par ailleurs, coté élémentaire, la mise en conformité des locaux a permis l'obtention de l'agrément sanitaire à titre provisoire. Ainsi la cuisine centrale peut désormais préparer et livrer les repas de l'école maternelle.



## Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



La loi « climat et résilience » impose de réviser les PLU pour les mettre en conformité avec le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), qui, eux-mêmes, arrivent en fin de révision.

La commune, accompagnée par Haute-Garonne Ingénierie (service du département) vient d'engager cette révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Elle a choisi le bureau d'études Citadia,

qui mènera la procédure à ses côtés. Celui-ci jouera un rôle clé dans l'analyse des enjeux locaux et la proposition de solutions adaptées aux besoins d'urbanisme, tout en tenant compte des préoccupations environnementales.

La révision du PLU suit plusieurs étapes:

- 1 Études préalables : Analyse des enjeux locaux et des besoins en matière d'urbanisme, d'environnement et de développement.
- 2 Concertation publique : Organisation de réunions et d'ateliers pour recueillir les avis des habitants et des acteurs locaux.
- 3 Rédaction du projet : Élaboration du document de révision, incluant les nouvelles orientations d'aménagement.
- 4 Enquête publique : Mise à disposition du projet pour consultation, permettant au public de formuler ses observations.

5 Approbation : Adoption du PLU révisé par le conseil municipal après prise en compte des avis et suggestions.

Il est à souligner que la participation citoyenne sera encouragée au cours des trois années nécessaires à la procédure. Les habitants pourront exprimer leurs opinions lors des réunions publiques, ateliers et via des supports d'information mis à leur disposition. Cette démarche vise à garantir que le projet final soit le fruit d'une réflexion partagée.

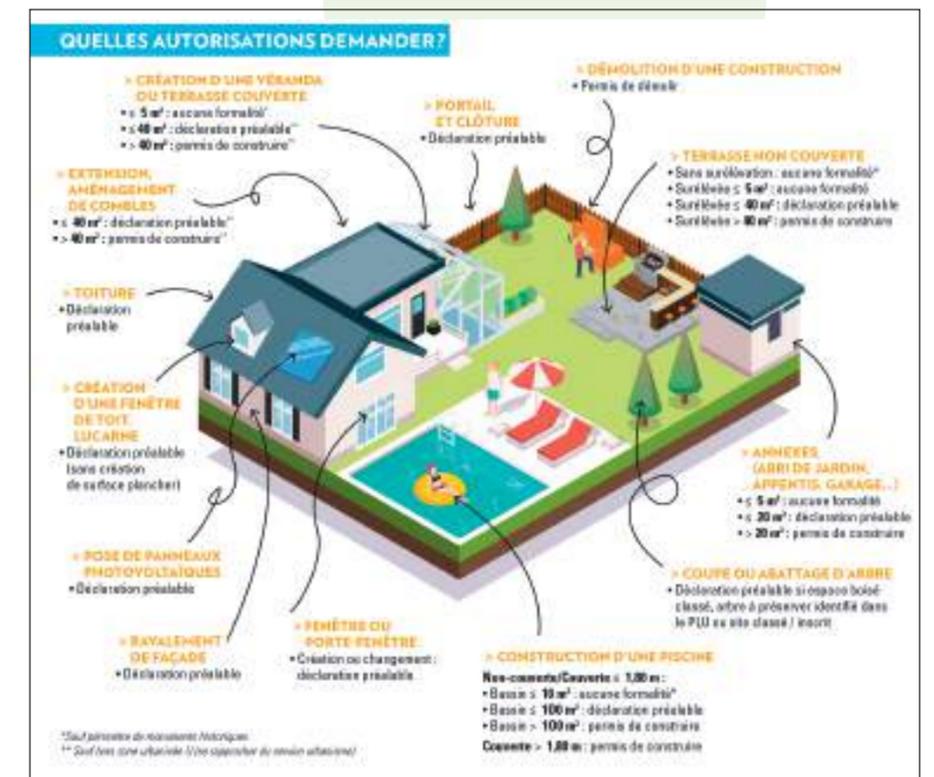
## L'intérêt des Autorisations d'Urbanisme

Lors de travaux de construction ou d'aménagement, il est essentiel de respecter les règles d'urbanisme, ce qui implique des démarches administratives, comme la Déclaration Préalable (DP) ou le Permis de Construire (PC), permettant de vérifier que les travaux sont conformes.

L'absence de demande, et de ce fait d'autorisation, peut entraîner des sanctions, allant de simples amendes jusqu'à une obligation de démolition.

Le service urbanisme de la mairie est disponible sur rendez-vous pour répondre à toutes vos questions et vous guider dans vos démarches.

Contact :  
urbanisme@mairie-bouloc.fr  
05.62.79.94.93





## Une grande fierté pour la sélection de Léa Campos-Cassini aux championnats de France

Le club de judo de Bouloc peut être fier de sa jeune judokate, Léa Campos-Cassini, qui a récemment participé aux Championnats de France Cadets Espoirs. Pour sa première sélection nationale, Léa s'est distinguée en terminant première de sa poule, avant de s'incliner en seizièmes de finale. Un très bon résultat qui marque une étape prometteuse dans sa jeune carrière sportive.

Cette performance constitue une fierté non seulement pour le club de judo de Bouloc, mais également pour l'ensemble de la commune. Consciente de l'engagement nécessaire pour évoluer à ce niveau, la municipalité de Bouloc a tenu à soutenir le club en lui attribuant une subvention exceptionnelle, destinée à couvrir une partie des frais de déplacement liés à cette compétition nationale.

Par ailleurs, Léa a récemment validé sa ceinture noire lors de son dernier passage de l'UV2 (épreuves à valider pour obtenir la ceinture noire), une réussite qui souligne encore davantage son engagement et sa progression dans la discipline.

La municipalité adresse ses félicitations à Léa et lui souhaite une belle continuation dans son parcours sportif !



## Retour sur la réunion Vie Associative du 25 juin

Le mercredi 25 juin s'est tenue, dans une ambiance conviviale, la réunion annuelle dédiée à la vie associative de notre commune.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les représentants associatifs présents. Leur engagement quotidien est au cœur de l'animation et du dynamisme

local. C'est pourquoi nous tenons à entretenir un lien fort avec les bénévoles.

Au-delà du soutien moral, la commune accompagne les associations de manière concrète : mise à disposition gratuite des salles, de matériel, ainsi que l'implication précieuse des services techniques, d'entretien et de communication, qui garantissent le bon déroulement des activités et événements.

Malgré les restrictions budgétaires imposées par l'État, la municipalité a maintenu son soutien financier et alloué un total de 26 720 € de subventions pour cette année, sans réduction des montants attribués.

La soirée s'est conclue dans une ambiance chaleureuse autour d'un buffet préparé avec soin par Stéphanie Travers, responsable du service de restauration scolaire, dont le savoir-faire est unanimement apprécié.

Merci à tous les bénévoles pour leur engagement et leur passion. Ensemble, continuons à faire vivre notre commune !



## Le Forum des Associations

Une nouvelle année commence également pour les associations, lancée par le Forum qui s'est tenu le samedi 6 septembre dernier.

Vous avez été nombreux à venir découvrir et renouveler vos adhésions. Une trentaine d'associations étaient rassemblées au complexe sportif, proposant ainsi une large gamme d'activités : culturelles, sportives, artistiques, solidaires...

Grâce à l'engagement des bénévoles, la commune de Bouloc peut être fière de son tissu associatif, qui permet à ses

habitants de vivre de très beaux moments.

Le Forum des associations s'est conclu par la cérémonie des Boulocains méritants, mettant à l'honneur celles et ceux qui se sont distingués par leur parcours sportif et associatif au cours de l'année écoulée.

En fin de journée, associations et municipalité ont partagé ensemble un apéritif dînatoire, clôturant ce forum dans le même esprit de convivialité et d'échange qui a animé la vie locale tout au long de l'année.



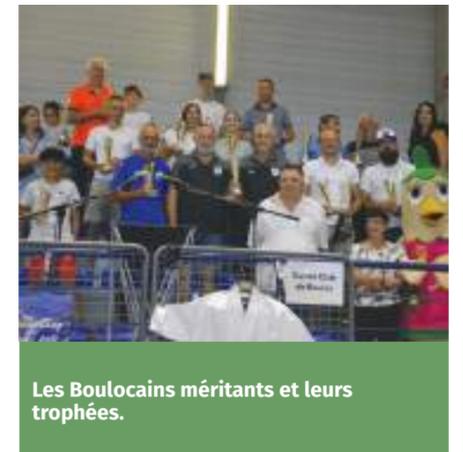
L'association « Joie de Vivre » nous a proposé une représentation de « Danses en Ligne ».



L'apéritif dînatoire, offert par la municipalité, a été partagé avec les associations.



Serge Terrance, maire de Bouloc, et "Pouloc", mascotte officielle de la commune, étaient également présents au forum des associations.



Les Boulocains méritants et leurs trophées.

## Prochaine collecte de sang : 10 décembre 2025



L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) de Bouloc organise une collecte de sang. Cet événement, essentiel pour répondre aux besoins des malades, se tiendra à la Salle des Fêtes, 55 rue Jean Jaurès.

**Date et horaire :**

► Mercredi 10 décembre 2025, de 14h à 19h

**Pour participer, les donateurs doivent :**

► Avoir entre 18 et 70 ans

► Peser au moins 50 kg

► Être en bonne santé et ne pas avoir été transfusé

Les organisateurs recommandent de se présenter hydraté et après un repas, ainsi que de prendre rendez-vous pour limiter l'attente.

Chaque don de sang peut sauver jusqu'à trois vies. En Occitanie, l'Établissement Français du Sang rappelle que 1 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des hôpitaux.





## Une pluie de champions au Karaté Club de Bouloc !

Toujours fidèle à son club dans lequel il est licencié bien qu'habitant en Suisse, **Frédéric MARTY** est passé au Karaté Club de Bouloc en cette fin d'année pour fêter l'obtention de son 5ème Dan en Décembre 2024.

En Juin 2025, **Marion BARTHELEMY** obtient son 4<sup>e</sup> DAN à 33 ans. C'est une très belle performance qui fait la fierté de tous les membres du KC Bouloc. Bravo à elle.

Félicitations aussi à **Damien LESTRADE** qui obtient sa ceinture Noire 1<sup>er</sup> Dan à 38 ans après avoir débuté le karaté il y a 6 ans.

Enfin, en Mai 2025, notre Professeur **Xavier GERAUD** (6<sup>e</sup> DAN) a décroché le titre de Champion de France Kata à Paris. Bravo et félicitations à lui pour son travail tout au long de l'année et ses préparations qui donnent aux grands et petits élèves, les clés de la réussite et l'épanouissement.



Pour finir la saison, le vendredi 27 Juin avait lieu la remise de la Coupe du Samouraï pour les 2 groupes enfants. Un bravo particulier à **Ali BAHRI** (Groupe 2) qui gagne sa 6ème coupe pour sa dernière saison dans un groupe enfants, un record pour le club. Bravo également à **Ezio PELLIZZARI** qui l'emporte dans le groupe 1.

C'est le fruit d'un travail régulier qui se voit donc justement récompensé.

Depuis 20 ans, ce sont 38 ceintures noires, du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup> Dan, qui ont été formées dans ce petit club familial à l'ambiance conviviale.

### Contact

Dojo de Bouloc,  
Complexe sportif de Bouloc  
Route de Villaudric-31620 BOULOC  
Tél : 06.80.95.70.23  
karateclubbouloc@orange.fr  
@KarateClubDeBouloc

## Association Alchimie Une nouvelle adresse pour le mieux-être à Bouloc



Depuis septembre 2025, Bouloc accueille l'Association Alchimie, un lieu dédié au bien-être et au développement personnel. Situé au 5 rue de la Tuilerie, l'espace propose écoute, accompagnement et pratiques pour retrouver équilibre et harmonie.

Deux professionnelles y exercent : Jessica Le Duc, kinésologue, masseuse et professeure de yoga, et Céline Guibert,

pratiquante en shiatsu et amma assis. Elles offrent des consultations individuelles et des soins personnalisés.

L'association organise également des cours, ateliers mensuels et ponctuels, ainsi que des événements immersifs autour du yoga, de la relaxation et du développement personnel. Elle met l'accent sur la bienveillance, l'entraide et le respect du rythme de chacun.

Pour suivre les activités et programmes, l'Association Alchimie est présente sur Instagram et Facebook : @alchimiemieuxetre.

### Contact

06 72 19 83 30  
espacealchimie.wixsite.com/bien-etre

## L'association « Joie de Vivre »

L'association « Joie de Vivre » organise deux repas par an avec animation et des sorties à la journée.

Le 14 octobre 2025, journée à Aveyron-Rouergue avec la visite de l'Abbaye de Beaulieu, de la Maison de la photo Jean-Marie Périer, puis découverte du village de Villeneuve d'Aveyron et repas à la Ferme Carles.

Du 16 au 18 novembre 2025, séjour de trois jours et deux nuits sur le thème « Les traditions de Camargue ».

Le 19 décembre 2025, journée Fête de la Dinde à la Ferme Lafitte, avec visite de la cave de Buzet, découverte d'une ferme de pruneaux et repas de Noël.

► Tous les mercredis à 14h : jeux et activités diverses (exemple : Belote) et goûter.

► Marche tranquille les mardis et jeudis.

► Lotos organisés régulièrement.

► Deux jeudis par mois : Danse en ligne

► Quatre fois par an : Représentations de troupes de Théâtre

► Six fois par an : Thés dansants

► Section « Histoire et Patrimoine de Bouloc » : Réunion tous les premiers jeudis du mois

► Goûter intergénérationnel



### Renseignements sur les diverses activités

Renée Clavié, Présidente  
06 74 99 32 32

## « Le chien au secours du chat » - 28 septembre 2025

L'association "Chat Perché du Frontonnais" a pour objectif la stérilisation des chats errants sur le territoire de la Communauté des Communes du Frontonnais. Ces actions sont réalisées uniquement à la demande des communes, qui participent financièrement aux frais de piégeage et de stérilisation après la signature d'une convention.

Le dimanche 28 septembre 2025, l'association a organisé l'événement "Le chien au secours du chat", au Complexe sportif de Bouloc, de 10h00 à 17h30.

Cette journée a proposé de nombreuses

activités partagées entre les participants et leurs chiens :

► cani marche façon course au trésor,

► concours de beauté canine,

► concours déguisement Maître-Chien...

Des personnes ayant adopté des chats errants après stérilisation sont également venues témoigner de leur expérience. La restauration sur place a permis aux participants de profiter de toute la journée.

L'événement a rencontré un franc succès et a permis de collecter des fonds pour soutenir les actions de l'association.

### Contact

06 99 55 28 79  
Mail: associationduchatperchedufrontonnais@gmail.com.



MARIA RUBIO

Adjointe au Maire en charge des  
"Sports, culture, loisirs, communication et vie associative"



JEAN-PIERRE ROUANET

Adjoint au Maire en charge de la commission "Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseau pluvial et embellissement"  
Membre de la Commission "Développement économique" (CCF)

### Fermeture de la Bibliothèque

À l'occasion des vacances de la Toussaint, la bibliothèque municipale fermera du mardi 28 octobre au lundi 3 novembre inclus.

Les livres empruntés pourront être déposés à l'accueil de la mairie.

### Informations de la Bibliothèque

Nouveauté aux rayons documentaires = nouveau rangement/classement

La fiction (BD, roman, albums manga) n'a pas changé de place pour les enfants, ni les adultes et adolescents.

Vous trouverez en plus un petit rayon Poésie/théâtre et quelques nouveaux abonnements pour cette rentrée.

Les bibliothécaires sont à votre écoute pour toute demande de renseignement et vous accompagneront dans vos recherches.

## Le coup de cœur de la bibliothèque

**Peau-de-sang**  
de Audrée Wilhelmy

Laissez-vous surprendre !

Peau de sang, ce titre énigmatique, qui nous renvoie au conte « Peau d'âne », en a les accents parfois, mais creuse plus profond dans le mystère de la féminité. L'héroïne d'Audrée Wilhelmy est une plumeuse. Elle vit seule dans sa plumerie où elle plume et éviscère les oies sauvages. Pour ce travail sanglant, elle porte plusieurs tabliers qu'elle ôte le soir venu lorsque qu'elle endosse son rôle de putain.

« Je retire mes tabliers  
- le premier protège le second  
- le second couvre le troisième  
- le troisième, long du col aux chevilles, dissimule l'ombre rouille de ma jupe. »



Une lectrice a lu ce livre... et se demande ce que d'autres lecteurs en pensent. Et si vous le lisiez et nous faisiez part de votre avis ?

## Du changement à la bibliothèque

Les documentaires enfants et adultes sont désormais rangés côte à côte et vous pourrez les retrouver dans les deux salles.

L'avantage est de rassembler des ouvrages sur un même sujet dont vous pourrez prendre connaissance à travers plusieurs niveaux de lecture.

Les enfants férus d'animaux pourront pousser leur curiosité un peu plus loin en feuilletant des ouvrages plus élaborés ou accéder à de beaux livres destinés d'habitude aux plus grands.

Exemple d'un ouvrage pour adulte qui a beaucoup plu aux jeunes : *Araignées du monde*, de Platnick, Norman. Un guide pour identifier les araignées, rempli de photographies en gros plan de diverses



espèces d'araignées à travers le monde. Fascinant pour les jeunes, un peu flippant -peut-être- pour les plus grands...

## « Place du TAF » - Un après-midi dédié à l'emploi et à la formation

Le Mardi 24 juin, le parking de la Mairie de Bouloc a accueilli « Place du TAF ». France Travail Occitanie et la Région Occitanie ont organisé cette journée pour créer des passerelles entre entreprises et habitants du territoire. Malgré la chaleur, de nombreux habitants sont venus rencontrer des entreprises et des organismes locaux, échanger avec des professionnels et

découvrir de nouvelles opportunités. L'après-midi a mêlé rencontres avec des recruteurs, conseils personnalisés de France Travail, Cap Emploi, Mission Locale et du CBE, ainsi qu'expériences immersives en réalité virtuelle pour explorer différents métiers. L'événement a permis de renforcer les liens entre acteurs locaux de l'emploi et candidats, dans un cadre convivial.



## FAUN Environnement reprend les activités de BRYN

Depuis mars 2023, **FAUN Environnement** a pris le relais de la société **BRYN** à Bouloc (31620). Située dans la zone artisanale Lafitte, au 13 allée de la Gravière, l'entreprise poursuit les activités de BRYN dans le domaine du commerce de gros de fournitures et équipements industriels divers.

Cette transition a été officialisée par une modification de l'administration de BRYN,

FAUN Environnement succédant à Etienne Blaise en tant que président. Les clients de l'ancienne société peuvent ainsi continuer à bénéficier des services habituels, tout en profitant de l'expertise et des ressources du groupe FAUN, présent dans plusieurs régions françaises.

Cette reprise garantit la continuité des services pour les clients de la région et

renforce la présence du groupe FAUN dans le secteur industriel local.

### Coordonnées de l'entreprise

Pour toute demande ou information, FAUN Environnement reste joignable au 05 61 82 56 56.

## L'Institut change d'adresse

Pour mieux accueillir sa clientèle, l'Institut, déjà connu des Boulocains, a déménagé depuis mars et se situe désormais au 3 rue du Château.

## Petit déjeuner de la Vie Économique

Après l'apéritif dinatoire du mois de mars, le Groupe Vie Économique a de nouveau réuni commerçants, entrepreneurs, acteurs locaux et élus autour d'un petit déjeuner, qui s'est tenu le vendredi 4 juillet 2025 à 8h00.

Cette rencontre a permis de poursuivre les échanges, d'évoquer des sujets passés, d'aborder les enjeux actuels et de réfléchir à l'avenir. Ces rendez-vous réguliers sont importants, car ils offrent un moment détendu pour se retrouver, échanger et renforcer les liens entre acteurs économiques et élus.



## Une nouvelle ostéopathe rejoint le cabinet de Bouloc !

Depuis janvier, le cabinet d'ostéopathie de Reine Cellard a le plaisir d'accueillir une nouvelle collaboratrice: Sandy Mory, ostéopathe diplômée.

Sandy prend en charge: enfants, adultes,

sportifs, seniors et femmes enceintes. Sa présence vient compléter et renforcer l'offre de soins du cabinet et permet également de proposer davantage de créneaux de consultation, pour mieux répondre à vos besoins.

### Coordonnées de l'entreprise

51 rue Jean Jaurès 31620 Bouloc  
07 68 13 03 94  
www.osteopathe-villemur-sur-tarn.com  
Prise de rendez-vous possible par Doctolib

## Le Frontonnais face au climat

**Les effets du changement climatique sont maintenant incontestables. De nombreux secteurs économiques sont impactés, en particulier dans notre région, où les points forts sont l'agriculture et le tourisme.**

Il faudra donc s'adapter à cette situation et toutes les décisions devront être pesées. Mais il faut dès aujourd'hui agir pour atténuer cette évolution. C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes du Frontonnais s'est engagée vers la mise en œuvre de l'Auto Consommation Collective (ACC).

Le principe qui sous-tend cet usage

consiste à consommer tout ou partie de l'énergie que l'on produit en circuit court et en produisant "plus vert". Cela favorise la transition énergétique du territoire et entraîne des économies sur les factures d'énergie.

La réalisation se fait avec un accompagnement d'ENEDIS, via ses réseaux de distribution, dans un périmètre et avec une puissance produite limitée.

Des réflexions de groupe réunissant toutes les communes de la CCF ont eu lieu, premiers pas vers des projets locaux.



## Plan vélo

La communauté de communes du Frontonnais a identifié la mobilité comme l'enjeu prioritaire pour le territoire, et notamment en termes de réduction des émissions GES: Le secteur des transports représentait en 2021, 60% des émissions du territoire. Cette étude s'inscrit également dans un contexte national propice au développement d'une politique vélo avec de nombreuses subventions allouées aux EPCI, et notamment via l'ADEME avec l'AAP AVELO 3 dont le territoire a été lauréat. Le territoire du Frontonnais, comme la très grande majorité des territoires périurbains, est marqué par une pratique hégémonique de la voiture: 90% des trajets domicile-travail sont réalisés en voiture. Tous les trajets sont concernés, même ceux de courte distance: plus de 88% des trajets domicile-travail effectués en interne à la commune de Fronton ou à celle de Castelnaud-d'Estrétefonds sont encore réalisés en voiture et moins de 1% à vélo. Le potentiel de report modal de la voiture vers le vélo pour les trajets du quotidien est particulièrement important.

L'objectif recherché est de créer un réel « écosystème vélo » permettant d'enclencher un changement de

comportement sur le temps long. La première « brique » indispensable pour développer le vélo au quotidien est l'incitation par le développement des équipements, la sécurisation par la création d'aménagements dédiés, et la facilitation par le jalonnement

Des élus communautaires de chacune des communes de la CCF se sont réunis en groupes de travail et ont produit un certain nombre de scénarios qui ont été validés au mois de juin. La phase de "faisabilité" va maintenant démarrer.



### EXPRESSION MAJORITAIRE

**« Depuis 2020, nous tenons le cap : davantage de dialogue, une continuité dans l'accompagnement des associations, pas d'augmentation des taux des impôts de la commune, amélioration des projets immobiliers anciens, etc. »**

Il est facile de dire tout et son contraire lorsqu'on n'a pas la responsabilité d'agir. Nous préférons rester fidèles à l'esprit de notre campagne municipale : avancer avec bon sens, dialogue et optimisme, pour faire vivre Bouloc et lui donner toute sa place dans le Frontonnais

Depuis 2020, nous avons tenu nos engagements :

- **Limiter les constructions**, parfois en

renégociant des projets signés à la dernière minute par l'équipe précédente, soutenue par le groupe minoritaire actuel.

- **Préserver la qualité de vie**, en renforçant la police municipale et en déployant la vidéoprotection.
- **Soutenir la vie économique et associative**, essentielle au dynamisme de la commune par l'extension des zones Lafitte et Pythagore et le maintien du soutien aux associations, en dépit des contraintes budgétaires.
- **Ne pas augmenter la part communale de l'impôt**, un choix assumé malgré les contraintes conjoncturelles.
- **Améliorer les services publics de proximité**, avec la municipalisation de la restauration scolaire et des services périscolaires.

Bouloc continue de grandir, entre Castelnaud-d'Estrétefonds et Fronton, avec aujourd'hui près de 5 000 habitants. Vos élus portent haut la voix de notre commune

dans les instances intercommunales, départementales et régionales, dans un contexte de transition écologique devenu vital.

Le futur complexe culturel, construit à proximité du complexe sportif, est l'illustration de ce développement : un lieu pour tous, attendu depuis longtemps, qui viendra enrichir l'offre culturelle et la convivialité.

Nous poursuivons également nos échanges autour de projets structurants, comme l'aménagement de l'esplanade de Verdun, en concertation avec les habitants. Nos réunions de quartier, nos rencontres régulières et nos permanences témoignent de cette volonté d'écoute et de proximité.

Nous restons fidèles à l'idée qu'une commune, c'est avant tout un cadre de vie où chacun doit pouvoir s'épanouir. Et c'est ensemble, avec vous, que nous continuerons à bâtir l'avenir de Bouloc.

**Le groupe majoritaire « Bouloc Ensemble »**

### EXPRESSION MINORITAIRE

La question du logement est souvent centrale au niveau des politiques municipales. Les directives des différentes strates administratives sont souvent prises en compte par les communes dans leur PLU.

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) du Nord Toulousain demande la création sur le Frontonnais entre 2012 et 2030 de 6750 logements supplémentaires (Bouloc doit en construire 800) mais aussi de répondre au besoin de logements sociaux par la création de 1000 à 1200 logement locatifs sociaux.

En 2021, notre commune comportait environ 2000 logements (cf. INSEE) dont environ 196 logements sociaux, essentiellement portés par les lotissements. Bouloc était le meilleur élève du Frontonnais avec ses 9,8% de logements sociaux et elle va continuer à l'être en atteignant environ 295 logements sociaux, soit 14% de son parc de logements.

Pour autant, notre « cœur de village » n'est pas adapté aux 5000 habitants que nous allons atteindre. Nous sommes restés sur

les bases de 2000 habitants. Nous n'avons aucun espace public de qualité et digne d'une petite ville dynamique.

Notre centre-bourg est laid, et personne n'a envie de s'y promener le week-end ou de le présenter à ses amis... Aujourd'hui, les boulocains vont rechercher des espaces publics de qualité dans les communes voisines comme Villeneuve les Bouloc ou Bruguières, et vont chercher les divertissements et services sur Fronton.

Nous sommes un village dortoir, sans âme, et très roulant donc sans réel intérêt si ce n'est d'être proche d'un accès d'autoroute et de la Métropole toulousaine avec ses centaines de milliers d'emplois.

Bien sûr, il n'est pas question de zéro construction car le rythme des divisions parcellaires demeurera. Les possibilités offertes par la morphologie des unités foncières, souvent en lanières et de grande taille, ont permis et permettront des mutations des différents tissus.

**L'urgence n'est donc plus de permettre la création de nouveaux lotissements mais d'investir dans du foncier pour restructurer Bouloc** et offrir aux boulocains des zones publiques de qualité.

Il est temps aussi de **remettre notre patrimoine en valeur**, car il est la marque de nos valeurs et de nos attachements.

Il est temps aussi de **renaturer Bouloc** pour avoir des entrées de ville de qualité mais aussi remettre en valeur son chapelet de petits espaces publics.

**Nous ne sommes donc pas favorables à la révision du PLU lancée par la majorité actuelle**, à peine 7 ans après l'actuel validé en décembre 2018, ce qui est d'ailleurs surprenant.

**Nous NE voulons PAS ouvrir de nouvelles zones à la construction.**

**Nous sommes aussi opposés à la création du PLU intercommunal** dont le projet est porté par notre maire actuel, car nous ne voulons pas prendre le risque d'être sous la joute d'une instance qui ne prendrait pas en considération nos caractéristiques **et nous imposerait ses directives.**

Nous souhaitons rester responsables de nos actions et **œuvrerons pour que le « Bien Vivre à Bouloc »** soit une réalité pour tous.

*Le groupe minoritaire*